

**MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER**  
**E X T R A I T**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Nombre de Conseillers**En exercice : 29**Présents : 24**Pouvoirs : 03**Excusé : 00**Absents : 01**Qui ont pris part**à la délibération : 26*

SEANCE DU 06 MARS 2025

Date de convocation : 27 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le six mars à dix-huit heures trente le conseil municipal de la ville de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé dans la salle des fêtes du square Marc Baron, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, maire.

Présents : M. VINCENT Gilles, Maire - Mme ESPOSITO Annie - M. MARIN Michel - Mme DEFAUX Catherine - M. TOULOUSE Christian - Mme VIENOT Véronique - Mme DEMIERRE Colette - M. VINCENT Romain - M. CHAMBELLAND Michel - Mme PICHARD Laure - Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie - M. QUENET Xavier - Mme MATHIVET Séverine - M. DEDONS Fabrice - Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie - M. FONTANA Alain - M. CAILLEAUX Rémi - Mme ARGENTO Katia - Mme ASNARD Marjorie - M. FRANCHESCHINI Damien - M. CLAVE Denis - M. DEZERAUD Philippe - M. LE PEN Jean-Ronan - M. CALMET Pierre - M. SAUVAT Sébastien - Mme ROCHE Mathilde.

Pouvoirs : Mme SAUQUET Adeline donne pouvoir à M. VINCENT Gilles ; M. CLAVE Denis donne pouvoir à M. CALMET ; Mme MONTAGNY Nolwenn donne pouvoir à M. LE PEN Jean-Ronan.

Excusé :

Absents : M. BLANC Romain.

Secrétaire de séance : M. FRANCHESCHINI Damien.

**7. DENOMINATION MAIL DES ECOLES - SAMUEL PATY**

Monsieur le maire, explique à l'assemblée que par une démarche symbolique qui s'inscrit dans un souci de transmission des valeurs républicaines, notamment celles de la liberté d'expression et la laïcité, il est envisagé de dénommer le mail des écoles, « allée Samuel Paty », afin de rendre hommage à l'engagement pédagogique et citoyen de cet enseignant.

Le conseil délibérant,

- OUI l'exposé de monsieur le maire ;
- VU le code général des collectivités territoriales ;

**DECIDE A L'UNANIMITE.**

D'approuver cette dénomination, soulignant l'importance de perpétuer la mémoire de monsieur Samuel Paty.

**Signé : Le Maire,**

**Gilles VINCENT**